

Motards accidentés ! Que faire ?

mercredi 19 juillet 2017, par [Gil BERGERET](#)

Introduction

Protéger - Alerter - Secourir

Ces trois actions sont classées par ordre de priorité, mais ne s'excluent pas les unes les autres, au contraire. Dans l'idéal, s'il y a assez d'intervenants, le mieux reste d'effectuer l'ensemble des actions en même temps : deux à quatre personnes pour sécuriser et baliser les lieux de l'accident, une pour passer l'alerte, une à deux autres pour s'occuper de chaque victime...

Dans la pratique, on dispose rarement d'autant de personnes compétentes sur un accident de la route. Le plus souvent, on est seul, avec éventuellement un à deux témoins supplémentaires, pas forcément formés au secourisme. Et dans ces cas-là, mieux vaut savoir comment se comporter avec méthode et efficacité.



Protéger

Dès que vous êtes en vue d'un accident, ralentissez et allumez vos feux de détresse (ou un clignotant ou faites des freinages répétés).

Protéger, c'est éviter l'aggravation de l'accident ou le sur-accident (un deuxième accident provoqué par le premier).

Cela commence par s'arrêter correctement, ce qui passe souvent par faire demi-tour juste après l'accident, un demi-tour rapide et serré qui permet de revenir près du lieu de l'accident, en dirigeant votre phare vers la circulation qui arrive, ce sera bien plus efficace pour les avertir d'un problème que votre feu arrière.

Premier point, fondamental : s'arrêter soi-même en sécurité.

Souvent, les véhicules qui s'arrêtent pour secourir sont peu visibles ou, pire, masquent la zone de l'accident ou empiètent de façon dangereuse sur la chaussée. Toutefois, tâchez de parquer votre moto en dehors de la route ou au bord de la chaussée, là où elle ne risquera pas d'être percutée tout en restant visible. Pensez à fermer vos éventuelles valises et à ne pas laisser les clés sur le contact. Des vols se produisent parfois sur les lieux d'accidents.

Dès l'arrêt, enfilez immédiatement un vêtement haute visibilité ; idéalement un gilet fluo. Si d'autres personnes s'arrêtent ou ralentissent, sans descendre de leur bagnole, juste pour voir du sang ou une personne agonisante, gueulez-leur dessus pour qu'ils vous filent un coup de main. Dans ce genre de situation, ça marche toujours, que ce soit par solidarité ou par culpabilité.

Une fois bien arrêté, il faut baliser les lieux de façon à prévenir les autres usagers qu'un danger est présent. Il faut prendre en considération trois personnes à protéger.

- Le secouriste qui est le premier maillon de la chaîne des secours. Il est primordial que celui-ci puisse intervenir en toute sécurité.
- Les témoins et badauds qui sont les personnes les plus difficiles à gérer. Il faudra les écarter de la zone de danger.
- La victime bien qu'elle soit déjà accidentée, car il n'est pas rare qu'il persiste un risque, direct ou indirect (deuxième collision, incendie, aggravation des lésions en l'absence de soins...).

Il faut rester vigilant sur les risques présents autour des lieux de l'accident. Pensez toujours à mettre votre balisage (véhicule ou personne physique) de façon à ne pas surprendre les usagers qui arrivent et à protéger ce balisage.

- Si l'accident se produit dans un virage, placez le balisage avant le virage.
- S'il a eu lieu après un sommet de côte, mettez-le dans le haut de la montée. Dans l'idéal, il faut mettre une personne adulte, à 100 ou 150 mètres, avant l'endroit de l'accident dans les deux sens de circulation. Toute personne, envoyée en amont ou en aval de l'accident, doit porter un gilet fluo réfléchissant pour être visible de loin. Ayez-en toujours au moins un dans votre véhicule, cela ne coûte que quelques euros, ça ne prend pas de place s'il est bien plié.

Placez un triangle de pré-signalisation à au moins 150 ou 200 mètres de l'accident. Demandez à un automobiliste s'il en a un dans sa voiture (c'est obligatoire dans de nombreux pays).

La personne, placée en amont, pourra attirer l'attention des véhicules en approche avec de grands gestes. En cas d'accident de nuit, une lampe électrique ou un téléphone portable avec écran allumé sera très utile ; l'important est d'agiter une lumière.

Si vous n'êtes pas assez nombreux, pour à la fois protéger le périmètre dans les deux sens de circulation, alerter et secourir en même temps, mettez un véhicule bien visible pour baliser les lieux avec les feux de détresse allumés. Si c'est une moto, garez-la sur la même voie sur le côté de la route avec les feux de détresse allumés si elle en est équipée.

Gardez toujours un espace vide, de 10 à 20 mètres autour de la ou des victime(s). Cet espace permettra aux véhicules de secours de venir se stationner au plus près. Pour un seul motard gravement blessé au sol, trois à quatre véhicules d'urgence (Ambulance, SMUR, Police) interviendront.

Quelle que soit la route, large ou étroite, voie rapide ou petite route, pensez donc à réserver une place, au plus près de la victime, pour les véhicules de secours qui vont arriver.

Coupez le contact de la ou des moto(s) accidentée(s) pour éviter l'apparition d'un incendie.

Demandez aux témoins qui ne peuvent se rendre utiles de circuler. La concentration d'un nombre important de véhicules arrêtés à un même endroit ne peut être qu'une source de danger.

Demandez aux témoins de ne pas fumer à proximité de l'accident, les réservoirs d'essence des véhicules pouvant être endommagés. Dans le cas d'un accident de nuit, sur route de campagne, éclairez la victime de vos phares afin de la voir pendant qu'on lui porte secours.

Alerter

Une bonne alerte est le point de départ d'une bonne intervention. Mieux vaut plusieurs appels qu'aucun.

Si une personne vous dit avoir déjà alerté les secours, mais qu'elle semble ne pas l'avoir fait correctement, rappelez ! N'ayez pas peur de froisser quelqu'un, on s'en fout, il s'agit de sauver des vies.

Quand on arrive sur le lieu d'un accident, le premier réflexe consiste souvent à prendre son téléphone pour appeler le 112. OK mais pour dire quoi ?

Une bonne alerte est une alerte complète et détaillée. Elle suppose d'avoir pris le temps de rassembler les informations de base. Cela prend une à deux minutes. Retenez que c'est vraiment primordial de communiquer les bonnes indications.

Le message d'alerte doit comprendre quatre points principaux :

1. **L'adresse et la localisation précise.** Ce qui est parfois difficile à donner lorsque l'on ne connaît pas la région. Assurez-vous de connaître le numéro de la route avec éventuellement un point kilométrique. En ville, précisez le nom de la rue ainsi que le numéro devant lequel s'est passé l'accident ou un point particulier comme une concession, un magasin ou une usine. N'oubliez pas de donner le nom de la ville.
2. **La nature de l'accident.** Pour les secours, connaître la nature de l'accident est une information importante. Les blessures peuvent être très différentes, qu'il s'agisse d'une glissade dans un virage serré en moto ou d'une collision avec une voiture. Les moyens engagés, par les secours, ne seront pas les mêmes si l'accident implique un motard seul ou un motard avec une voiture et ses cinq occupants. Indiquez donc bien le nombre de véhicules impliqués dans l'accident et leur type (voiture, moto, camion, tracteur, ...).
3. **Le nombre et les caractéristiques des victimes.** Recensez le nombre de victimes avec précision. En cas d'accident de moto, demandez s'il y avait un passager ou regardez aux alentours si personne n'a été éjecté à quelques mètres. De même que pour la nature de l'accident, les secours n'enverront pas les mêmes moyens si vous êtes en présence d'une ou de dix victimes. Ils vous demanderont également les informations de base sur le(s) blessé(s) pour savoir s'ils auront affaire à un enfant, un ado, un adulte, une personne âgée, homme ou femme.
4. **L'état de la (ou des) victime(s).** C'est là que l'on précise si la personne est consciente, si elle bouge, si elle saigne, si elle respire ; d'où l'intérêt de faire l'examen avant l'appel des secours. Un rapide examen permet de tester les fonctions vitales d'une personne accidentée. Il est essentiel de vérifier que la victime ne saigne pas abondamment.

Est-elle consciente ?

Si en arrivant auprès de l'accidenté, il vous parle ou crie, il est conscient. Dans le cas contraire, il faut lui parler, lui poser des questions simples « M'entends-tu ? Parle-moi ! Que s'est-il passé ? ». S'il ne répond pas, il n'est pas forcément inconscient. Pour vous assurer que la personne est consciente ou non, demandez-lui de faire des gestes simples, comme, par exemple, de vous serrer la main (sans bouger le bras) ou de cligner des yeux. S'il vous entend, il pourra très probablement réaliser ces gestes simples, ce qui vous permet de comprendre qu'il est conscient.

Respire-t-elle ?

Dans le cas d'une personne consciente, vous pouvez être sûr qu'elle respire. Dans le cas contraire, commencer par faciliter les mouvements respiratoires avec délicatesse. Ouvrez l'écran du casque ; cela aide à respirer et à communiquer. Remontez très lentement l'écran, en tenant le casque, pour éviter de traumatiser la nuque. Ouvrez ou desserrez la jugulaire du casque. N'hésitez pas à dégrafer la ceinture ou le bouton du pantalon, mais aussi à défaire la veste pour dégager les voies respiratoires. Ensuite, placez la main sur le ventre du blessé pour sentir les mouvements du diaphragme. Faites cela pendant une dizaine de secondes de façon à être certain que la respiration fonctionne ou non.

Ensuite et ensuite seulement, passez l'appel d'alerte au 112 ou faites passer l'appel par quelqu'un d'autre. Si vous ne le faites pas vous-même, donnez des instructions précises et complètes à l'autre témoin. Faites-lui répéter les informations. Demandez-lui de revenir vous voir, après qu'il a passé l'appel, afin qu'il

confirme qu'il l'a bien fait. L'alerte ne s'effectuera pas forcément à côté de l'accident ; il peut ne pas y avoir de réseau pour le téléphone portable par exemple. Dans ce cas, il vaut mieux avoir les réponses à toutes les questions possibles avant de partir alerter.

Parlez calmement.

Vous êtes en situation de stress ; prenez une seconde pour inspirer profondément et expirer doucement avant de passer l'appel. Ne parlez pas trop vite, ne paniquez pas, articulez bien, laissez le temps à votre interlocuteur de bien comprendre ce que vous dites. Ne vous étonnez pas de la durée du dialogue : les secours sont déjà en train de partir pendant que l'opérateur vous pose les questions complémentaires pour relayer ensuite les informations que vous lui aurez communiquées.

N'appellez pas la police pour les prévenir d'un accident en plus du 112 ; les services d'urgence sont interconnectés avec la police.

Bien évidemment, n'appellez pas d'un téléphone portable en roulant !

En résumé, voici les instructions pour un appel d'alerte aux services de secours :

1. Composez le 112, restez calme, présentez-vous ;
2. Indiquez avec précision la nature (accident, malaise, incendie...) et le lieu de l'accident (la commune, la rue, le carrefour, la route, le sens) en n'hésitant pas à donner des points de repère ;
3. Expliquez clairement la situation actuelle (nombre de véhicules en cause et leur type, nombre de victimes et leur état, mesures de balisage et/ou gestes de premiers secours effectués) et les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement, produits chimiques) ;
4. Répondez aux questions de l'opérateur ;
5. Ne raccrochez que lorsque l'opérateur vous le dit ;
6. Rappelez si la situation change.

Secourir

C'est faire les premiers gestes qui peuvent sauver une vie en attendant les secours.

Même si vous n'êtes pas secouriste, vous pouvez jouer un rôle de soutien. Ne négligez aucune des personnes impliquées dans l'accident et faites attention à vos paroles ; ce n'est pas parce qu'une victime ne répond pas qu'elle ne vous entend pas.

Ne laissez aucune victime seule et/ou sans surveillance.

Etre au contact de la victime est indispensable pour la sécuriser. Si elle est consciente, vous devez la rassurer, la tenir informée de l'arrivée des secours et, autre point important, la tenir éveillée. Il suffit de parler avec elle de n'importe quel sujet.

Deux cas de figure :

- le motard accidenté se relève tout seul, tout de suite ;
- l'accidenté reste au sol, ne se relève pas tout de suite ou a besoin d'aide pour se relever.

Dans le premier cas, vérifiez qu'il a bien « toute sa tête ». Allez près de lui et demandez-lui son nom, s'il a mal quelque part, s'il se souvient de ce qui s'est passé, quel jour on est, où il est, etc... ; histoire de vérifier qu'il n'a pas subi de traumatisme crânien. Insistez (gentiment) pour que la personne s'asseye en attendant les secours.

Si l'accidenté ne sait ou ne peut pas répondre simplement, sans confusion, c'est qu'il a subi une perte de conscience ; alertez les secours. S'il répond correctement, conseillez-lui d'aller au moins consulter immédiatement son médecin.

Dans le second cas, dès que vous pensez que l'accidenté a subi un dommage, s'il a perdu conscience ne serait-ce que quelques secondes, s'il a du mal à se déplacer, s'il a mal quelque part, ... ; faites-le asseoir ou s'allonger. En cas de perte de connaissance post-accident, il ne risquera pas de tomber de toute sa hauteur et de se faire encore plus mal.

N'oubliez pas que, juste après un accident, l'organisme délivre de l'adrénaline à forte dose ; c'est un réflexe naturel de défense.

Conséquences : le coeur bat plus vite, la respiration est plus rapide que la normale, l'accidenté ressent moins la douleur, voire pas du tout (ça viendra plus tard), et son jugement est faussé. Il ne ressent pas forcément le besoin d'être aidé. Il faudra prendre les précautions à sa place.

Si la victime est restée à l'endroit où elle est tombée, où elle a été éjectée, si elle n'a pas bougé d'elle-même, il ne faut en aucun cas la remuer. En effet, les mouvements parasites pourraient engendrer des conséquences plus graves, notamment au niveau de sa colonne vertébrale. N'hésitez pas à vous opposer à des témoins, bien intentionnés mais non compétents, qui voudraient déplacer une victime alors qu'elle n'est pas exposée à un risque immédiat (incendie, explosion, effondrement).

Autre point important, n'hésitez pas à immobiliser une victime, pour son propre bien. Dans certains cas de traumatisme, les victimes se tordent de douleur. Dans leurs mouvements, elles risquent d'aggraver leur traumatisme, notamment si ce dernier touche le dos. Sans brutalité, il faut donc immobiliser la victime de l'accident en maintenant un axe tête-tronc-bassin, pour éviter les dommages à la colonne vertébrale. Si la victime souffre d'un membre cassé, évitez tout mouvement de la fracture !

Enfin, dégagez les voies respiratoires (nez, bouche, gorge, ventre).

Enlevez ou desserrez tout ce qui peut gêner tels que col du blouson, ceinture, jugulaire de casque, sangles de sac à dos, etc...

Surtout, ne donnez pas à boire (même de l'eau), ni à manger, ni de cigarette à la victime. Cela peut s'avérer problématique si la victime doit subir une opération chirurgicale rapidement.

Réchauffez le blessé si la température ambiante est basse. Ventilez-le s'il fait très chaud ou, au moins, protégez son visage du soleil.

Ne touchez surtout pas au casque d'un motard accidenté !

Seulement si nécessaire en cas de difficultés respiratoires, défaites, avec précaution, la boucle de la sangle jugulaire mais rien de plus ! Une mauvaise manipulation du casque, donc de la tête, peut engendrer des lésions aux vertèbres cervicales. Le retrait du casque ne s'effectue que par deux secouristes qualifiés connaissant ces manœuvres, de préférence après la pose d'un collier cervical et uniquement en cas d'urgence vitale.

En l'absence d'urgence vitale, seul le motard lui-même ôtera son casque. Et encore ; n'enlevez votre casque que si votre tête n'a pas tapé et que vous n'avez pas perdu connaissance. Si vous avez perdu conscience ne serait-ce que quelques secondes, gardez votre casque sur la tête jusqu'à l'arrivée des secours.

Par contre, en cas de détresse respiratoire, vous pouvez, avec précaution et sans brusquerie, relever l'écran du casque, desserrer la sangle de la jugulaire du casque et relever la mentonnière si c'est un casque modulable.

Enfin, à l'arrivée des secours, ne vous éclipez pas mais informez-les sur l'accident et les gestes de secours effectués.

Souvenez-vous, soyez prudents !

Gil le motard